Rapport public Parcoursup session 2026

La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	916	914	715	98

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	745	743	580	81	82,7 %
			Masculin	171	171	135	17	17,3 %
			Total	**916**	**914**	**715**	**98**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	13	13	5	0	0 %
				Sans mention	192	192	114	24	26,4 %
				AB	271	271	244	43	47,3 %
				B	224	224	222	17	18,7 %
				TB	79	79	79	6	6,6 %
				TBF	14	14	14	1	1,1 %
				Total	**793**	**793**	**678**	**91**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	33	33	1	1	20 %
				AB	26	26	4	2	40 %
				B	27	27	13	2	40 %
				TB	7	7	7	0	0 %
				Total	**93**	**93**	**25**	**5**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	4	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	2	2	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				Total	**9**	**9**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	10	9	7	0	0 %
				AB	3	3	0	0	0 %
				B	5	5	3	1	100 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	**19**	**18**	**11**	**1**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	1	1	1	100 %
				Total	**2**	**1**	**1**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	540	540	430	58	59,2 %
			En réorientation	311	311	252	32	32,7 %
			Non scolarisés	41	40	17	5	5,1 %
			Scolarité étrangère	18	17	13	1	1 %
			Autres	6	6	3	2	2 %
			Total	**916**	**914**	**715**	**98**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	342	342	316	38
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	170	170	141	24
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	139	139	134	11
			Autres doublettes	121	121	75	15
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	53	53	6	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	39	39	19	2
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	44,3 %	44,3 %	47,4 %	43,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22 %	22 %	21,2 %	27,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	18 %	18 %	20,1 %	12,5 %
		Autres doublettes	15,7 %	15,7 %	11,3 %	17 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	57,6 %	57,6 %	24 %	60 %
		Autres doublettes	42,4 %	42,4 %	76 %	40 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Sciences de la vie et de la terre/ physique-chimie et mathématiques	Notes en sciences de la vie et de la terre, physique-chimie et mathématiques de première et terminale. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Très important
	Notes de français et en LV1	Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et LV1	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale pour ce qui concerne ce critère. Avis du conseil de classe sur cette orientation	Complémentaire
Savoir-être	Savoir être - Attitude face au travail	Appréciations, commentaires sur bulletins de notes de première, terminale et études supérieures (candidats en réorientation)	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé, se basant sur les élèments spécifiques des attendus locaux	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Projet de formation motivé se basant sur les élèments spécifiques des attendus locaux	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Sont définies par le jury et comportent une analyse algorithmiques des notes des candidats sur les matières pré-définies

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Merci de bien se renseigner en amont sur les spécialités demandées par une formation donnée et s'appuyer sur ces spécialités pour étayer le projet professionnel et le choix de la mention de licence. Si les spécialités favorisées ne sont pas celles du candidat, justifier le choix de mention de licence.

Signature :
Président de l'établissement La Rochelle Université,
Gérard BLANCHARD